

SYNTHESE

Distillerie REMY PIRON

Nouveaux chais de stockage
d'alcools de bouche (I.C.P.E.) +
régularisation de la situation
administrative du site

Commune d'
Angeac-Champagne

ALAIN TEQUI- Commissaire Enquêteur

Synthèse de l'Enquête

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE présentée par la SAS DISTILLERIE REMY PIRON Nouveaux chais de stockage d'alcools de bouche (I.C.P.E.) et régularisation de la situation administrative du site sur la commune d'Angeac-Champagne (Charente)

DEROULEMENT DE L'ENQUETE

- L'enquête publique est programmée sur une durée de **16 jours consécutifs**

Du lundi 28 août 2023 (9 h) au mardi 12 septembre 2023 (16 h),

ce qui est conforme à l'article R123-6 du code de l'environnement et à l'article 1 de l'arrêté préfectoral en date du 21 juillet 2023.

- L'objet et les conditions du déroulement de l'enquête publique ont été portés à la connaissance du public :
 - **Par affichage**, de l'avis d'ouverture de l'enquête émanant de la préfecture avant l'ouverture et pendant toute la durée de l'enquête en mairie d'Angeac-Champagne ainsi que dans les 4 mairies périphériques concernées.
 - **Par affichage**, de l'avis au format A2 de couleur jaune établi par la SAS Rémy Piron avant l'ouverture et pendant toute la durée de l'enquête sur les lieux des opérations projetées, à proximité des voies d'accès et visibles depuis la voie publique.
 - **Par voie de presse**, avec un « Avis d'ouverture d'enquête publique » publié dans le journal local « La Charente Libre » et sur le site internet de « Sud-Ouest » **le vendredi 4 août 2023** et un rappel dans les mêmes journaux **le mardi 29 août 2023.**
 - **Sur le site internet de la préfecture de la Charente :**

- Durant cette période uniquement, **le dossier relatif à la demande d'autorisation environnementale objet de la présente enquête** sera consultable en mairie d'Angeac-Champagne aux jours et heures d'ouverture de la mairie à savoir :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00

le vendredi de 8h00 à 12h30

ce qui est conforme à l'article R123-10 du code de l'environnement.

- **Les moyens suivant sont mis à la disposition du public :**

→ **Le registre d'enquête** composé de 22 feuillets non mobiles ont été côtés et paraphés par le commissaire-enquêteur le lundi 28 août 2023, en application de l'article R123-13 du code de l'environnement. Le public peut y consigner librement ses observations, propositions et contre-propositions sur les 17 pages réservées, jusqu'au dernier jour de l'enquête c'est-à-dire le mardi 12 septembre 2023.

→ **par correspondance** au commissaire enquêteur au siège de l'enquête à la Mairie d'Angeac-Champagne (16130)

→ **par courriel** à l'adresse suivante : pref-obs-ep-angeac-champagne@charente.gouv.fr.

- Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 21 juillet 2023, **les permanences** ont été tenues en mairie d'Angeac-Champagne aux jours et heures suivantes :

- Lundi 28 août 2023 de 9h00 à 12h00 ;
- Jeudi 7 septembre 2023 de 13h00 à 16h00 ;
- Mardi 12 septembre 2023 de 13h00 à 16h00 ;

CLOTURE DE L'ENQUETE

- Le registre d'enquête « papier » en mairie a été clos le dernier jour soit le mardi 12 septembre 2023 à 16h05 par le commissaire-enquêteur.

- Le registre d'enquête « électronique » géré par la Préfecture a été clos le dernier jour soit le mardi 12 septembre 2023 à 16h00.

ce qui est conforme à l'article R123-18 du code de l'environnement.

➤ **Bilan comptable :**

- **le registre papier** ouvert pour cette enquête et mis à la disposition du public en mairie d'Angeac-Champagne ne contient **pas d'observation** ;
- **aucun courrier** n'a été adressé au commissaire-enquêteur ;
- **le registre électronique** ouvert pour cette enquête sur le site de la Préfecture ne contient **pas d'observation** ;
- **Aucune personne ne s'est présentée lors des 3 permanences.**

Au 12 septembre 2023, 2 mairies seulement ont envoyé les délibérations de leur conseil municipal (Angeac-Champagne, Salles d'Angles).

LISTE DES OBSERVATIONS

- **Des Conseils municipaux**

- **Angeac-Champagne : avis favorable (séance du 5 septembre 2023);**
- **Juillac-le-Coq : en attente ;**
- **Saint-Fort sur le Né : en attente ;**
- **Salles d'Angles : avis favorable (séance du 7 septembre) ;**
- **Genté : en attente ;**
- **Grand Cognac : en attente.**

- **Du Public /registre papier (mairie)**

Aucune observation de la part du public.

- **Du Public / courrier**

Aucune observation de la part du public.

- **Du Public /registre électronique (préfecture)**

Aucune observation de la part du public.

• Complément d'information pour le Commissaire

→ Avez- vous été obligé de faire appel dans un passé récent aux pompiers et à la sécurité civile pour un incident relativement grave qui se serait produit sur le site des distilleries Remy Piron à Angeac-Champagne entraînant par exemple l'évacuation des lieux?

Concernant les suites édictées par l'inspection des installations classées, je désirerai savoir si les travaux suivants ont été réalisés et à quelle date :

→ Désenfumage de la distillerie : installation d'un exutoire d'au moins 1m² dans la distillerie n°2 avec commande manuelle accessible ?

→ Prévention des pollutions accidentelles : vérification que la rétention de l'aire de chargement/déchargement est de 30m² ?

→ Prévention des pollutions accidentelles : affichage des consignes de mise à la terre destinées aux chauffeurs ?

→ Protection contre la foudre : procéder aux vérifications du système mis en place, communication des rapports à l'inspection ?

→ Protection contre la foudre : mettre en place un carnet de bord foudre ?

En résumé,

- Aucune remarque, orale ou écrite, n'est de nature à remettre en cause fondamentalement le projet de régularisation administrative du site imposée à la SAS Distillerie Rémy Piron, objet de la présente enquête publique.
- Concernant le second volet de l'enquête : la construction de deux chais de stockage d'alcools de bouche sur le site d'Angeac-Champagne peut être envisagée. Au 12 septembre 2023, on peut constater que 2 conseils municipaux ont donné un avis favorable ; les autres conseils ne s'étant pas prononcés pour l'instant ;
- Aucun riverain proche du site n'a fait d'observation défavorable, orale ou écrite.
- Aucun incident à signaler. Cette enquête publique s'est déroulée dans un climat calme et serein.

Je vous prie de répondre aux observations en toute objectivité et de me faire part de vos remarques le plus rapidement possible.

Fait à Angeac-champagne, le 12 septembre 2023

Le Commissaire enquêteur,



Angeac-Champagne, le 18 septembre 2023



Monsieur Alain TEQUI
Commissaire-enquêteur
47, boulevard Marguerite de Valois
16 340 L'ISLE D'ESPAGNAC

Monsieur,

Suite à votre courrier du 12 septembre 2023, je vous confirme que je n'ai pas d'observation à faire sur le document de synthèse que vous m'avez transmis.

Par ailleurs, l'ensemble des travaux demandés par l'inspection des installations classées et notées dans votre demande d'informations complémentaires ont bien été réalisés :

- Désenfumage de la distillerie : Menuiserie 2000, juin 2022.
- Prévention des pollutions accidentelles : aire de chargement/déchargement : agrandissement de 2 rétentions : Sarl Frédéric MOREAU, décembre 2022.
- Prévention des pollution accidentelles : affichage consignes mises à la terre : interne, janvier 2022.
- Protection contre la foudre : mise en place système de protection : INDELEC, avril 2022.
- Protection contre la foudre : procéder aux vérifications du système mise en place communication des rapports à l'inspection : Bureau VERITAS, 13 septembre 2022.
- Protection contre la foudre : mise en place carnet de bord foudre : BCM Foudre, 17 mars 2022.

Enfin, nous n'avons pas subi d'incident grave nous obligeant à faire appel aux pompiers ou à la sécurité civile.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.



Jean-Manuel GERAL

- DISTILLERIE REMY PIRON -

SAS au capital de 675 600 euros
403, rue des Distilleries 16 130 ANGEAC-CHAMPAGNE
Tel : 05 45 83 73 86 E-mail : contact@distillerie-remy-piron.com
SIRET : 342 799 871 00013 Code APE : 1101Z TVA intracommunautaire : FR 96 342 799 871